

## › DU Coordinateur de parcours

Cette formation vise à aider les professionnels impliqués dans la prise en charge médico-sociale des personnes souffrant de maladies chroniques à répondre aux nombreuses problématiques exprimées par les familles, à la fragmentation de l'offre de soins et de services, et au manque de visibilité sur les champs de compétence des différents professionnels.

Cette formation vise notamment les professionnels amenés à travailler au sein de structures telles que les dispositifs d'appui à la coordination (DAC).

**Enseignement mixte** (en présentiel et via Internet)

### Objectifs

Former des professionnels des champs sanitaires et sociaux pour assurer l'évaluation, la planification, la coordination et la continuité des services, en vue d'une intégration des soins et des services auprès des personnes souffrant de maladies chroniques et/ou de maladies en lien avec le vieillissement et la perte d'autonomie.

### Public ciblé

Peuvent être admis à s'inscrire après autorisation du responsable de l'enseignement :

- › Titulaires d'un diplôme de travailleur social de niveau 3
- › Titulaires d'un diplôme d'État d'infirmier
- › Titulaires d'un diplôme de technicien-coordonateur de l'aide psycho-social à l'aidant
- › Titulaires d'un diplôme de master 2 de psychologie
- › Et avoir une expérience professionnelle dans le soin, l'aide ou l'accompagnement

À titre exceptionnel, les candidats ne répondant pas à ces conditions peuvent être admis sur la base d'une formation ou d'une expérience jugées satisfaisantes par la commission d'admission.

### Responsable pédagogique

- › Pr Hélène AMIEVA  
*Professeur des Universités en Psychogérontologie et directrice équipe Inserm*

### Co-Responsables

- › Marion BRU  
*Directrice Giron'DAC*
- › Bastien LABARSOUQUE  
*Responsable de la coordination des parcours Giron'DAC*

### Equipe pédagogique

- › Enseignants-chercheurs en santé publique et en sciences humaines
- › Professionnels impliqués dans les dispositifs en lien avec la prise en charge des maladies chroniques et des maladies liées au vieillissement : médecins, assistants sociaux, infirmiers, chargés de mission, gestionnaires de cas.

### Assistante pédagogique

- › Marie-Hélène SAGE  
[marie-helene.sage@u-bordeaux.fr](mailto:marie-helene.sage@u-bordeaux.fr)

### Service formation continue Isped

- › [isped.fc@u-bordeaux.fr](mailto:isped.fc@u-bordeaux.fr)



En décembre 2023, l'Isped a été accrédité en tant qu'école de santé publique par l'APHEA (Agency for Public Health Education Accreditation).

Cette reconnaissance internationale vient souligner la qualité de l'offre de formation et l'excellence des programmes proposés dans le domaine de la Santé publique, ainsi que les moyens mis en œuvre pour l'accueil des étudiants et de l'ensemble des publics.

## Organisation

### Durée

Cet enseignement se déroule sur une année universitaire, entre janvier et septembre et est organisé ainsi :

- › 155 heures d'enseignements magistraux et dirigés en présentiel et en distanciel
  - 3 modules de 35h
  - 1 module de 50h
- › 20 demi-journées de stage auprès de coordonnateurs diplômés déjà en activité dans les sites MAIA (Maison pour l'Autonomie et l'Intégration des malades d'Alzheimer).

### Lieu

Campus Carreire - université de Bordeaux

- › 1 séminaire de 8 jours
- › 3 séminaires de 5 jours

### Validation de l'enseignement

- › 3 épreuves écrites en contrôle continu.
- › 1 épreuve orale.

Pour être déclarés admis, les candidats doivent obtenir une moyenne finale supérieure ou égale à 10/20 sans note inférieure à 7/20.

### Capacité d'accueil

Minimum : 10  
Maximum : 30

## Programme

- › Sensibilisation aux maladies chroniques (syndromes gériatriques, maladies psychiatriques, maladies chroniques de l'adulte, handicap...)
- › Réflexions éthiques autour de la prise en charge médico-sociale
- › Contexte juridique et politiques publiques
- › Dispositifs d'aides et de services médico-sociaux
- › Compétences d'évaluation, de planification et de synthèse d'une situation médico-sociale

## Tarifs

(Sous réserve d'approbation par les instances universitaires)

### Formation initiale

880€ /an de frais de formation + droits d'inscription correspondant à la base du droit d'inscription en Licence

### Formation continue/Adultes en reprise d'études \*

- 1530€ /an si reprise d'étude non financée
- 1850€ /an si reprise d'étude financée

\* Les publics de la formation continue dans l'enseignement supérieur sont des Adultes en Reprise d'Études (ARE). Cela concerne :

- Les salariés du secteur privé et les agents de la fonction publique ;
- Les demandeurs d'emploi ;
- Les non-salariés (professions libérales, agriculteurs, artisans, commerçants) ;
- Les particuliers, inscrits à leur initiative pour suivre une formation librement choisie ;
- Les bénéficiaires d'une validation d'acquis : VAE totale ou partielle (obtention d'UE), VAPP ayant permis d'accéder à un diplôme national.

**En cas d'inscription à plusieurs DU la même année, réduction des droits universitaires à partir de la 2<sup>e</sup> inscription.**

## Candidature

## Mode d'emploi

1

Candidater avant le **15 octobre** sur la page <https://ecandidat-diplome-universitaire.u-bordeaux.fr/#!accueilView>

2

Réponse du responsable pédagogique concernant l'autorisation pour l'inscription

3

Si avis favorable, envoi du dossier d'inscription à partir de **fin octobre**

4

Envoi du dossier **dématérialisé**, pièces et règlement jusqu'au **30 novembre 2024**

5

Ouverture de la plateforme le **15 décembre**, envoi des login et mot de passe uniquement si le dossier d'inscription est complet